Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 77 (1989)

Heft: 6-7

Artikel: Technologie génétique : directives nécessaires

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-279084

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

SFA

Recrutement en baisse

Au terme de ses 100 premiers jours d'activité, la nouvelle brigadière chef du Service féminin de l'armée a fait le point au cours d'une conférence de presse. Elle n'est pas pessimiste, bien que le recrutement ait baissé : 644 volontaires en 1981, contre 171 en 1988. Le contingent aux ordres de la colonelle Pollak est cependant de 3241, soit 1660 en service actif et 581 en réserve (en 1970 : 1850 et 1130). L'accent est mis sur la formation, qui doit répondre aux exigences actuelles. Sans compter que les femmes ont aujourd'hui la possibilité de « faire du galon », et même, si elles sont diacre ou pasteur, d'être nommées aumônier..

Libre passage

L'initiative fait un tabac

L'initiative lancée par la conseillère nationale Monika Weber et par la Société suisse des employés de commerce en faveur du libre passage d'une caisse de pension à une autre, a connu un exceptionnel succès, puisqu'en trois mois plus de 100 000 signatures ont été récoltées. Ce succès s'explique par le fait que la réglementation actuelle pénalise les jeunes, qui doivent travailler trente ans dans la même entreprise pour bénéficier de l'entier de la part patronale à leur prévoyance professionnelle, et les gens plus âgés : ceux-ci sont déjà pénalisés lorsqu'ils cherchent un nouvel emploi et de plus ils sont contraints d'acheter la part du 2e pilier correspondant aux années restant jusqu'à la retraite. C'est paradoxal en un temps qui est sous le signe de la mobilité professionnelle.

ASF

Une assemblée sereine

(ib) — Pour revenir au pays natal de sa présidente, Mme Huguette de Haller-Bernheim, l'Alliance des sociétés féminines suisses à joué la décentralisation. Elle tenait son assemblée des déléguées à La Chaux-de-Fonds les 26 et 27 mai dernier. Plus de 80 personnes ont répondu à l'appel pour une assemblée de routine, la réélection complète du comité n'intervenant que dans deux ans. Toutefois, pour remplacer les membres sortantes arrivées à l'échéance de leur mandat, cinq postes au comité ont été repourvus dont une représentante des Dames de Morges.

Deux nouvelles sociétés ont encore été admises. Cette réunion fut l'occasion de féliciter les Appenzelloises pour leur récent droit de vote et de prendre note des revendications des jardinières d'enfants du Haut-Valais pour une égalité de salaire, entre autres sujets débattus.

Les autorités cantonales et communales ont participé à cette assemblée qui a été agrémentée de balades touristiques et d'une visite de musée.

Zurich

Les problèmes des hommes

On a créé en ville de Zurich un bureau d'information chargé d'aider les hommes qui ont des problèmes relatifs par exemple à un divorce ou à leurs impulsions violentes, d'une façon générale à l'image et au rôle de l'homme dans un monde dont les valeurs sont en rapide transformation. Le bureau offre des conseils par téléphone, des rencontres de groupe, etc. L'idée est née d'un travail de recherche de deux étudiants de l'Ecole d'études sociales de Zurich. Il s'agit d'une œuvre privée, avec comme responsables entre autres un psychologue.

Technologie génétique

Directives nécessaires

La commission du Conseil national qui s'occupe de technologie génétique sous la présidence de M. Vital Darbellay, a décidé à l'unanimité d'appuyer l'initiative parlementaire du canton de Saint-Gall qui demande d'urgence l'élaboration de directives sur l'emploi des technologies génétiques en médecine, dans l'agriculture et dans l'industrie. En revanche, la commission s'est opposée par 11 voix contre 4 et 1 abstention à l'initiative individuelle de la conseillère Anita Fetz (Poch) qui demandait un moratoire global de dix ans en matière de technologie génétique. La commission a encore appuyé un postulat qui encourage le Conseil fédéral à soutenir les recherches sur les risques et les effets des nouvelles technologies pour l'environnement, les places de travail, etc. Un autre postulat, accepté par 8 voix contre 4, demande la nomination d'une commission paritaire chargée d'étudier les questions de recherches et d'application dans le domaine de la génétique.

Salaires

Les voies de l'égalité sont infinies

L'Union syndicale suisse a écrit au conseiller fédéral Koller, chef du Département de justice et police, pour attirer son attention sur l'urgence de prendre les mesures législatives nécessaires pour la réalisation de l'égalité des salaires : droit des syndicats et des organisations féminines de porter plainte devant les tribunaux, renversement du fardeau de la preuve, interdiction de tout licenciement pendant la procédure et pendant une période équitable après l'achèvement de celle-ci.

Autre son de cloche à l'Union démocratique du centre. Dans sa réponse à la consultation du Conseil fédéral sur les mesures destinées à réaliser l'égalité des droits entre hommes et femmes, l'UDC a réaffirmé sa position en faveur de l'égalité. Elle souhaite toutefois que la réalisation n'entraîne qu'un minimum d'interventions de l'Etat. Ainsi, pour les salaires, l'égalité devrait être obtenue par des ententes entre partenaires sociaux. L'UDC recommande qu'on ne néglige pas les femmes qui n'ont pas un revenu fixe, comme les paysannes.

Dessin tiré de la brochure «Genevois, si vous saviez...» du Parti socialiste genevois, 1989.

En bref

● **Berne :** le Législatif cantonal a refusé par 92 voix contre 65 d'abaisser à 62 ans l'âge de la retraite pour ses fonctionnaires. Il l'a fixé à 63 ans pour hommes et femmes, après 38 années de participation à la caisse de pension.

● **Appenzell RI :** les choses bougent déjà. L'Exécutif cantonal a commencé des consultations, et il n'est pas impossible que la question du droit de vote pour les femmes soit posée à la prochaine Landsgemeinde.

● **Lucerne** s'est donné un **Bureau pour les questions féminines,** en vue de faire respecter l'égalité des sexes.

● Le Législatif de **Zurich ville** a décidé, par 54 voix contre 34, de recommander l'acceptation en votation populaire d'une initiative d'une députée des Organisations progressistes demandant la création d'un **Bureau municipal de l'égalité.**

Harcèlement sexuel *(suite)*

Le procès en appel dans l'affaire de harcèlement sexuel Gay-Frères s'est ouvert le 23 mai dernier à Genève. Le tribunal des prud'hommes a commencé à réexaminer les faits et à entendre de nouveaux témoins. La liste des personnes citées à la barre pour la première ou la deuxième fois s'avérant longue, plusieurs audiences devront encore être prévues; la prochaine aura probablement lieu à fin août.